Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES

UNITÉ BIODIVERSITÉ - FORÊT

A V I S A U P U B L I C

Plan de prévention du bruit dans l'environnement des grandes infrastructures nationales de transport dans le département de l'Ariège
2018-2023

3ème échéance -Voies routières nationales écoulant plus de 3 millions de véhicules par an

Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de la 3ème échéance du réseau routier national de l'Ariège est porté à la consultation du public du 15 juillet au 15 septembre 2019.

Le public peut prendre connaissance du projet et présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la direction départementale des Territoires (DDT) – 10 rue des Salenques à Foix, pendant les horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de 9 heures 15 à 11 heures 15 et de 14 heures à 16 heures.

Les observations du public pourront également être recueillies durant cette période :

– soit par voie électronique sur le site internet des services de l'Etat www.ariege.gouv.fr (rubrique Publications/Consultation du public),

– soit par voie postale, par courrier adressé à la DDT de l'Ariège – service environnement risques 10 rue des Salenques BP 10102 - 09007 FOIX Cedex.

Pendant la durée de la consultation, l'unité biodiversité-forêt de la DDT est à la disposition des usagers, sur rendez-vous, pour expliquer la démarche ainsi que toutes les données du PPBE.

* * *
*